

Commune 01461-20240619-D044_2024A-DE
Echillais (746) 6/2024
Publié le 25/06/2024

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Section : AZ01
Qualité du plan : 5
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/2000
Date de l'édition : 25-01-2007
Support numérique :

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 1067 T
Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :

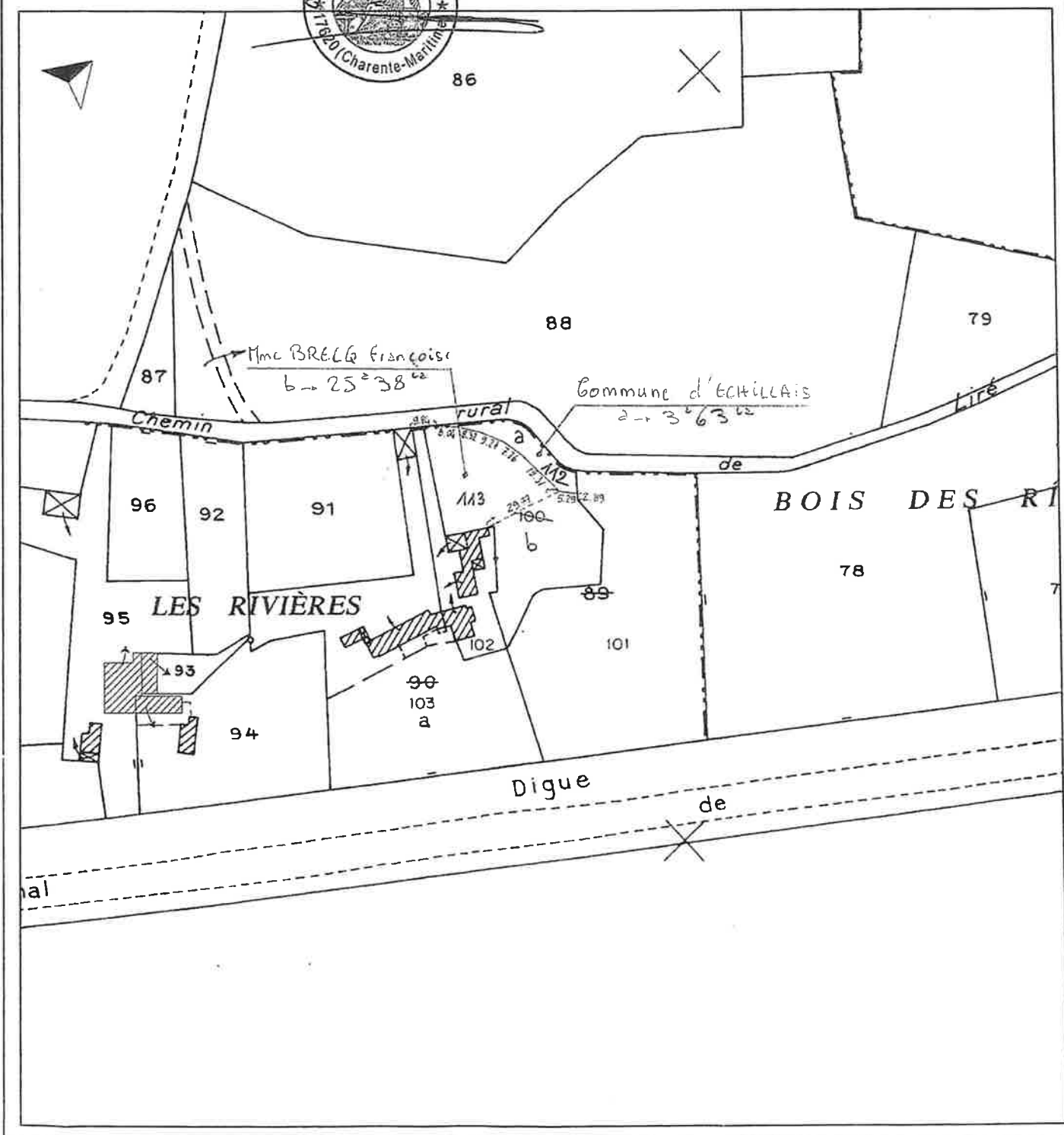
CENTRE DES IMPOTS FONCIERS CADASTRE
3, rue Etchebriac
17320 MARLIGNES

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1):
A - d'après les indications qu'ils ont fournies au bureau
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 26 07 07 par M TOURNIER géomètre à ROCHEFORT
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A Echillais Le 24/03/07 Boey

ORDRE DE GEOMETRIE
Etablissement d'arpentage dressé par M. TOURNIER (3) géomètre à ROCHEFORT 25, rue Lessoré date: 26/07/2007
17300 Rochefort-Mer
Signature
Tel. 05 46 98 00 36
INSCRIPTION 3372

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une enquête de bornage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre assermenté, géomètre titulaire d'un diplôme délivré par l'Etat, géomètre titulaire d'un diplôme délivré par un Etat étranger, géomètre assermenté étranger).
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (propriétaire, mandataire, représentant).



07-2024
Kec. le
P. 115 le

Auteurs : dautry

21/05/2024

ROCHEFORT
OCEAN



1:1 785

